

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Opticien :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 7035 Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : OUMLAL LAHCEIN

Date de naissance : 27.01.1961

Adresse : BLOC. 01. N° 307 DCHAIRIA JIHADIA

INSEGANE

Tél. : 06 66 71 69 70 Total des frais engagés : 680,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

**Docteur Abdelaziz SADAK**  
Psychiatre - Psychothérapeute  
Av. Cheikh Sâadi Imm. Salam  
Appt. 33 - AGADIR  
Tél: 05 28 82 53 89

Date de consultation : 11.02.2020

Nom et prénom du malade : OUNAL ANNE Age : 22 ans

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Troubles psychologiques

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.



J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/02/2022	C	1	300 DH	Dr. M. Abdellaziz SADAK Psychiatre et Psychothérapeute Av. Cheikh Saadi Imm. Salam Appart. 83 - AGADIR Tél: 05 28 82 53 89

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AL SADAKI Dr. M. Abdellaziz SADAKI Bd. A. Ben Haddou 28 33 84 Agadir Tél: 05 28 82 53 89	11/02/2022	380,82

## ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CŒFFICIENT DES TRAVAUX	
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES	DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS	
	H	25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553		
	D	00000000	00000000		
	B	00000000	00000000		
	G	00000000	00000000		
(Création, remont, adjonction)	Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS	
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION			DATE DE L'EXECUTION	

# Docteur Abdelaziz SADAK

Lauréat de la Faculté de Médecine de REIMS  
Psychiatre Psychothérapeute  
Thérapies Comportementales et Cognitives  
Toxicomanies et Alcoolisme

Imm Salam Bd. Cheikh Saâdi  
Appt. N° 33 Talborjt - AGADIR  
Tél. : 05 28 82 53 89

# الدكتور عبد العزيز صادق

خريج كلية الطب ببرامس  
طبيب متخصص في الأمراض العقلية والنفسية  
العلاج المعرفي السلوكي  
الإدمان في المخدرات

عمارة السلام شارع الشيخ السعدي  
الشقة رقم 33 تالبورجت - أكادير  
الهاتف: 05 28 82 53 89

Agadir, le : 11/10/2020  
أكادير، في :

M. AMINE OUMLAL

320,00

① Medizapin 10 mg

1 cp le soir

17,10 x 2

② Parangactil 100 mg

1/2 cp le matin

1 cp le soir

③ Artane 5 mg

1 cp le matin

13,30 x 2

Traitement de 30 jours

380,80



PHARMACIE AL FETOUAKI  
Dr. M. BOUBKRY  
Bd. A. Bakr Rés. Assalam  
Al Jiradia Dcheira  
Tél. : 05 28 33 84 49

INPE : 42023671



Docteur Abdelaziz SADAK  
Psychiatre - Psychothérapeute  
Av. Cheikh Saâdi imm. Salam  
Appt. 33 - AGADIR  
Tél: 05 28 82 53 89